

Axe n°4	Développement de l'économie du territoire
Objectif	4.1. L'installation et la transmission sont facilitées et les porteurs de projets réussissent leur installation
Action 6 – Développer et animer une bourse foncière agricole sur le territoire via le Groupement d'Appui à l'Installation Agricole (GAIA)	
Contexte et problématique	
<p>Les États Généraux de l'Agriculture et de l'Alimentation Durables (EGAAD) portés par le Conseil de Développement du Pays Cœur d'Hérault et l'UMR Innovation de l'INRAE, ont fait apparaître de nombreux constats sur le territoire en matière d'agriculture et d'alimentation. Ce grand temps de concertation a été mené en 2019 avec l'ensemble des acteurs du territoire (associations, agriculteurs, entreprises, structures d'accompagnement agricole, élus etc...) et a notamment fait ressortir que l'offre en produits locaux sur le territoire est insuffisante par rapport à la demande. Il a également mis en avant une difficulté d'accès au foncier, liée notamment à la forte pression foncière et aux phénomènes de spéculation qui agissent sur la plaine viticole du Pays Cœur d'Hérault. Des leviers ont été identifiés pour répondre à ce constat : gagner en visibilité sur qui sont les cédants et les porteurs de projets en Pays Cœur d'Hérault en est un.</p> <p>Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) porté par le Pays Cœur d'Hérault a émergé en 2021 suite aux EGAAD et porte un axe intitulé « accès au foncier et au bâti agricole pour la diversification ». Il vise à la préservation du paysage, de la biodiversité ainsi qu'au maintien de la vocation agricole des terres en Pays Cœur d'Hérault. Il vise également à l'installation de nouveaux agriculteurs sur des terres communales ou privées avec des projets diversifiés pour tendre vers une meilleure autonomie alimentaire sur le territoire (diversification des produits alimentaires disponibles sur le territoire).</p> <p>Il abrite depuis un peu moins de 2 ans un Groupement d'Appui à l'Installation Agricole (GAIA), co-animé jusqu'à présent avec une salariée de Terres Vivantes (partenaire du PAT) et la chargée de mission foncier agricole du Pays Cœur d'Hérault. Si ce GAIA a commencé par proposer un accompagnement des communes qui souhaitent installer des porteurs de projets sur des parcelles communales, l'originalité de ce groupe regroupant un ensemble assez complet de structures d'accompagnement agricole en lien avec l'installation et la transmission, a suscité également l'intérêt de porteurs de projets et cédants pour être accompagnés. A donc émergé l'idée de créer et d'animer une bourse foncière sur le territoire. Certains partenaires de GAIA ont des contacts de cédants, d'autres de porteurs de projets et la mutualisation de ces données sur une même base permettrait de mettre en lien plus facilement ces deux types d'acteurs. Les communes ont également des porteurs de projets et cédants qui se déclarent pour être aidés dans leur démarche. L'enjeu de mutualisation et d'une animation commune d'une base de données est donc présent.</p>	
Description de l'action	
Périmètre choisi	Pays Cœur d'Hérault
<ul style="list-style-type: none"> - Animation auprès des structures d'accompagnement agricole et des communes pour recenser les porteurs de projets et cédants du territoire et présenter le GAIA et la bourse foncière auprès des communes - Réunions avec les cédants / repreneurs pour réaliser des fiches succinctes sur leurs projets et faire vivre la base de données - Orientation des cédants et repreneurs vers les structures d'accompagnement adaptées 	

Mise en œuvre	
Calendrier	<p>Courant 2024 : création du fichier bourse foncière cédants-repreneurs, passage en revu et amélioration du fichier avec les partenaires du GAIA, vérification des normes RGPD pour cadrer l'action, premières prises de contact avec les communes</p> <p>Fin 2024 – 2^{ème} trimestre 2025 : animation de la bourse = présentation de l'outils aux communes, implantation des nouvelles données dans la base de données, premiers rendez-vous avec cédants et porteurs de projets qui le souhaitent et réalisation des fiches projets</p> <p>Jusqu'à fin 2026 : animation de la base + une à deux réunions avec partenaires et élus pour l'améliorer et augmenter son opérationnalité</p>
Animation interne ?	Oui (100%)
Prestation mobilisée ?	Non
Autres acteurs concernés / Partenaires	Terres Vivantes, Terre de Liens, CEN Occitanie, Civam Bio 34, Terracoopa, Chambre d'Agriculture 34, Safer Occitanie, INRAE, Conseil Départemental de l'Hérault, Communauté des Communes de la Vallée de l'Hérault, Conseil de Développement
Etudes et diagnostics préalables	Création de l'Excel participatif et évolutif, construction de la base, vérification lois RGPD pour assurer la centralisation, premières prises de contact avec les communes
Coût prévisionnel (HT)	7260 €
Indicateurs	<p>La bourse foncière est créée et fonctionnelle</p> <p>Nombre de porteurs de projets et cédants recensés</p> <p>Nombre de mises en lien cédants-repreneurs faites grâce à la bourse foncière</p>